

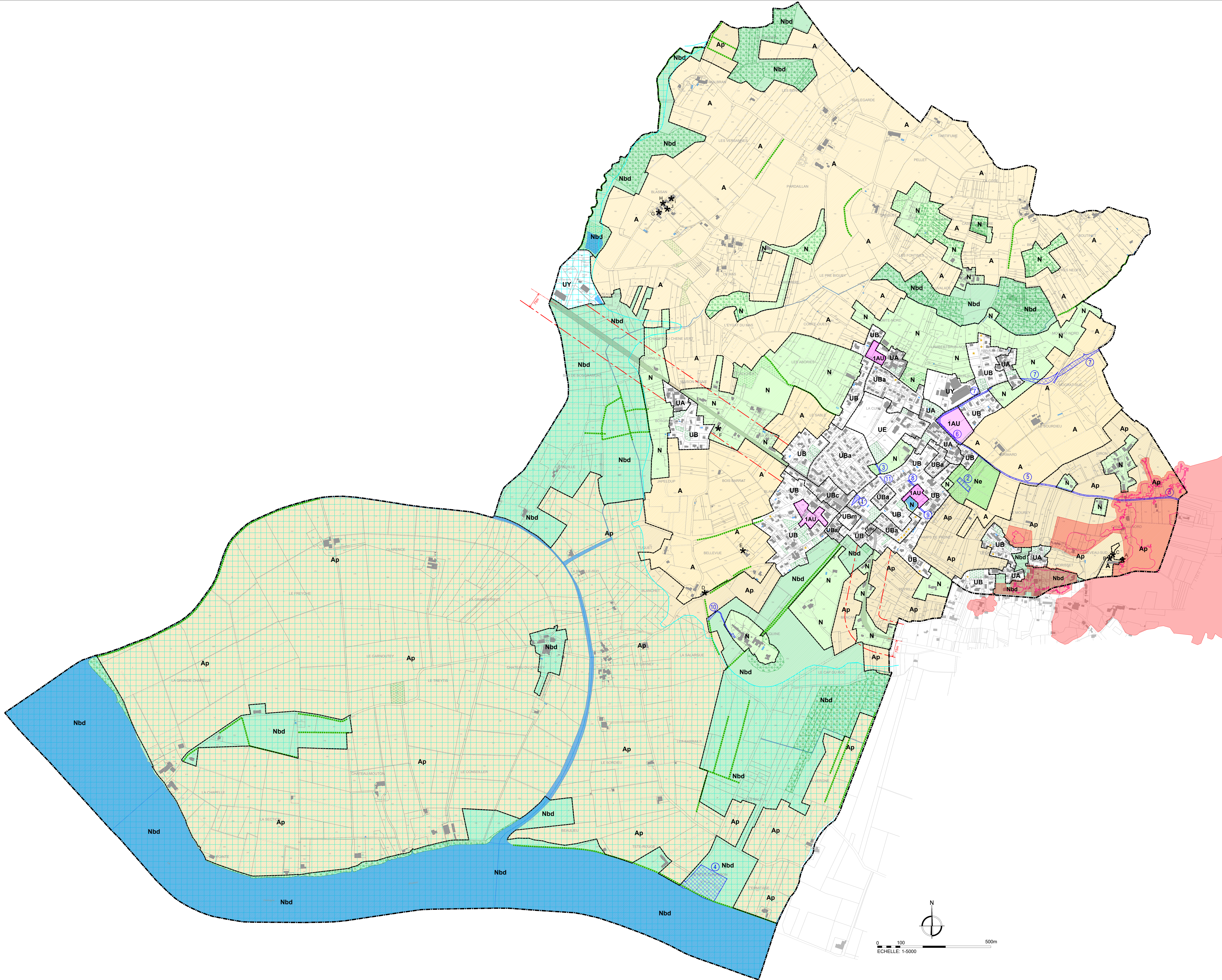


TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES		
Art. L151-41 du Code de l'Urbanisme		
Numéro	INTITULE	BENEFICIAIRE
1	Espace public partagé	Commune
2	Extension cimetière	Commune
3	Création d'un cheminement de 4m de large	Commune
4	Protection et mise en valeur du port du Petit Chardon	Commune
5	Elargissement à 5m de RD 138E3 entre le bourg de Lugon et St-Céran de la Rivière	Commune
6	Rectification et élargissement de la RD 138 et de la RD 138E3 au niveau de l'OAEP et aménagement d'un carrefour urbain	Commune
7	Rectification et élargissement de la RD 138 entre le bourg de Lugon et Villageguy	Commune
8	Création d'une voie de desserte de la zone 1AU depuis la rue Maurice Ravel	Commune
9	Création d'une voie de desserte de la zone 1AU depuis la rue Pierre Brossette	Commune
10	Cheminement et balivardes	Commune
11	Cheminement	Commune

- LEGENDE**
- Zone du PLU
 - Espaces Boisés Classés
Art. L151-1 du Code de l'Urbanisme
 - Éléments de paysage identifiés
Art. L151-19 ou L151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Haies et alignements d'arbres
Art. L151-19 ou L151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Emplacement réservé
Art. L151-41 du Code de l'Urbanisme
 - Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
Art. L151-11 du Code de l'Urbanisme
 - Secteur objet d'une OAP - Orientation d'Aménagement et de Programmation
(cf. plan n°3 du dossier PLU)
 - Emprise du PPRI
Source: Données géographiques DDTM - (PPRI approuvé le 09/05/2005)
 - Marge de recul de 75m à partir de l'axe de la RD 670 (Décret n°2009-615 du 3 juin 2009)
 - Bâtiment nouveau et/ou PC ne figurant pas sur le fond de plan cadastral
Mise à jour 2023
- A. TITRE INDICATIF**
- Carrières souterraines: zones de mouvements de terrain
Inventaire des carrières souterraines Département de la Gironde
(Couleur suivant superposition avec le zonage)
 - Zones de carrières souterraines répertoriées
Inventaire des carrières souterraines Département de la Gironde

**LUGON
et L'ÎLE DU CARNEY**

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme
**LUGON
et L'ÎLE DU CARNEY**

Dossier d'Approbation	
PLAN DE ZONAGE	5A
PRESSCRIPTION	07/05/2021
DATE PRÉP	06/05/2023
APPRE	03/05/2024
ENQUÊTE PUBLIQUE	06/01/2025 au 06/03/2025
APPROBATION	
ETEN	GENERAL
ETEN	Echelle: 1/5000*
ETEN	Avril 2025

Fond de plan: Cadastre GDE2 (10/2023) issu de cadastre date géo v1